CORRIGÉ NON OFFICIEL

CAP (Conducteur d'engins de travaux publics et carrières)

Enseignement moral et civique

Édition 2026

Proposition de corrigé du sujet blanc FormaV, rédigée pour s'entraîner. Ce n'est pas un document officiel de l'examen.

Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du CAP CETPC, veuillez visiter :
capconducteurengins.fr/annales-sujets-et-corriges

Français, histoire-géographie et enseignement moral et civique, unité UG1 : partie orale d'histoire-géographie-EMC

Édition 2026 • Code sujet : FV-ENT-COND-EP1 • Durée : **2 h** • Coefficient : **3 pour l'unité générale UG1, sans coefficient autonome pour l'EMC**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Droits, libertés et responsabilité : principes républicains et accueil du public en mairie (1 question) **Page 3**

2. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 4**

Sujet associé **(PDF) :** https://capconducteurengins.fr/assets/annales/cap-conducteur-d-engins/Enseignement moral et civique/2026/CAP (Conducteur d'engins de travaux publics et carrières) - Enseignement moral et civique - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

FormaV - document d'entraînement non officiel

1. Droits, libertés et responsabilité : principes républicains et accueil du public en mairie

Dans une mairie, un usager demande à une agente d'accueil de traiter son dossier en priorité en raison de ses convictions religieuses ; l'agente explique appliquer les mêmes règles à tous. Le document DT 1 est l'article 1 de la Constitution du 4 octobre 1958, qui affirme notamment la laïcité, l'égalité devant la loi et le respect de toutes les croyances.

Question 1. Présentez le document DT 1 en précisant sa nature, sa date, son auteur ou son origine et son idée principale. Expliquez les principes de la République qu'il exprime et leur application à la situation de la mairie. Distinguez la liberté de conscience des usagers de l'obligation de neutralité des agents du service public. Concluez par une réponse argumentée à la demande de priorité, en vous appuyant sur le document et sur les règles d'égalité et de neutralité.

DT 1 est un extrait de l’article 1 de la Constitution de la République française, promulguée le 4 octobre 1958. Sa source est le texte officiel publié sur Légifrance. Il présente une République indivisible, laïque, démocratique et sociale, garantit l’égalité devant la loi sans distinction de religion et respecte toutes les croyances.

Les usagers ont la liberté de conscience et peuvent avoir des convictions religieuses. La laïcité protège cette liberté. L’agente, elle, est tenue à la neutralité dans ses fonctions : elle ne favorise ni ne défavorise personne en raison de sa religion. Elle doit donc refuser la priorité demandée et appliquer à tous l’ordre de traitement et les critères prévus par le service.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> La priorité fondée sur la religion doit être refusée. Les dossiers sont traités selon les mêmes règles et les critères du service, dans le respect des croyances de chacun.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Édition 2026)

Bilan de l'épreuve : Cette épreuve orale de français, histoire-géographie et EMC du CAP Conducteur d'engins de travaux publics et carrières, Édition 2026, porte le code FV-ENT-COND-EP1 Elle dure officiellement 2 h et le coefficient de l'unité UG1 est 3, sans coefficient autonome pour l'EMC. Le sujet évalue la présentation d'un document et l'argumentation sur la laïcité, l'égalité, les croyances et le service public.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- L'article 1 de la Constitution affirme que la République française est indivisible, laïque, démocratique et sociale.
- L'égalité devant la loi interdit de distinguer les citoyens selon leur religion.
- La République respecte toutes les croyances, ce qui s'inscrit dans la liberté de conscience des usagers.
- Les agents publics doivent rester neutres dans l'exercice de leurs fonctions et appliquer les règles du service.

Points de vigilance & attentes du jury

- Présentez la nature, la date, l'origine et l'idée principale du document.
- Appuyez votre analyse sur le texte du document et les notions du programme.
- Reliez les principes républicains à la situation concrète de la mairie.
- Construisez une argumentation cohérente et distinguez les faits de vos opinions personnelles.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment présenter efficacement le document DT 1 à l'oral ?

Identifiez d'abord sa nature, sa date et sa source : un extrait de l'article 1 de la Constitution, promulguée le 4 octobre 1958. Résumez ensuite son idée principale et expliquez les principes républicains qu'il énonce.

Q : Quelle différence faut-il faire entre liberté de conscience et neutralité ?

La liberté de conscience protège les convictions des usagers et le respect de leurs croyances. La neutralité s'impose aux agents publics dans leurs fonctions : ils appliquent les règles du service sans privilégier ni défavoriser une croyance.

Q : Combien de temps sont prévus pour la préparation et la présentation ?

Le candidat dispose de 5 minutes de préparation, puis de 10 minutes au maximum pour présenter le document et répondre au jury. La durée officielle indiquée pour l'épreuve est de 2 h, et cette partie orale est notée sur 20 points.

Q : Quels critères de qualité sont explicitement attendus dans cette épreuve ?

Le sujet attend une présentation orale organisée et une argumentation cohérente fondée sur le document et les notions du programme. Il faut expliquer les valeurs et principes républicains en jeu et distinguer les faits des opinions personnelles.

Sujet associé **associé (PDF) :** https://capconducteurengins.fr/assets/annales/cap-conducteur-d-engins/Enseignement moral et civique/2026/CAP (Conducteur d'engins de travaux publics et carrières) - Enseignement moral et civique - Session 2026 - 1-Sujet.pdf
Ressources CAP (Conducteur d'engins de travaux publics et carrières) : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

FormaV - document d'entraînement non officiel

Continue à t'entraîner

Retrouve tous les sujets et corrigés du CAP CETPC, classés par épreuve et par année :
capconducteurengins.fr/annales-sujets-et-corriges

Pour réviser tout le programme avant l'examen, les Fiches de Révision du CAP CETPC reprennent l'essentiel de chaque épreuve :
capconducteurengins.fr/fiches-de-revision

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.